



FICHE PRODUIT

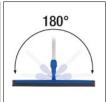
Date: 06/08/25



Raclette sols 55 cm avec articulation, sans manche







RÉF.	NOTE	COND.	VOLUME (m³)	POIDS BRUT (kg)	POIDS NET (kg)	DIM. (cm)
0700211/SC	se fixe sur manche alu. réf. 0901056	12	0.03	3.15	0.238	55

ECO BOX



PRODUIT ECO-RESPONSABLE

Produit vendu dans un emballage conforme au décret législatif 116 du 03-09-2020 concernant l'obligation d'étiquetage environnemental pour une élimination correcte à la fin de l'utilisation. 99 % des emballages en carton utilisés par l'entreprise sont fabriqués en moyenne avec 80 % de papier recyclé.

DESCRIPTION

Hygiénique grâce à sa lame unique en caoutchouc, cette raclette adhère parfaitement à divers types de sols et résiste aux acides à faible concentration. Fabriquée en caoutchouc à cellules fermées, elle empêche la saleté et les bactéries de pénétrer. De plus, sa fixation par vis universelle permet d'utiliser tout type de manche d'un diamètre de 20 à 24 mm. Produit sans latex, contre les allergies - Fabricant FILMOP - Commercialisé par DME

APPLICATIONS

Idéal pour la collecte des déchets solides et semi-liquides. Economique, hygiénique, efficace, très léger, compact et facile à utiliser.

COMPOSITION

Copolymère de polypropylène, polyamide, nylon et caoutchouc.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Hauteur caoutchouc : 2,5 cm. Épaisseur : 2 mm.

Hauteur totale 4,5 cm.

Fabricant : FILMOP Commercialisé par : DME

Sans latex : Conçu pour limiter les risques d'allergie lors des opérations de nettoyage

ARTICLES COMPLÉMENTAIRES

Réf. 0901056 : Manche aluminium anodisé 140 cm, ø 23 mm, avec 3 trous

Réf. 07TCH120020 : Serpillière FAST-T pour lavage des sols en microfibre, 60x40 cm







Date: 06/08/25



SÉCURITÉ GÉNÉRALE DES PRODUITS

Les articles que nous vendons ne nécessitent pas de certification de produit, car ils correspondent à la définition du décret législatif 206 du 06.09.2005.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous nos produits sont conformes aux lois en vigueur sur la sécurité et couverts par une police d'assurance « Responsabilité civile des produits ».